

SNOWMAG

CHLORURE DE MAGNESIUM ECAILLES 47%
DENEIGEANT DEVARGLACANT SANS ETIQUETAGE
A USAGES PROFESSIONNELS.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Aspect : ----- paillettes
- Couleur : ----- blanche
- Densité à 20°C : ----- environ 0.85
- Matière active : ----- 47%
- Température de protection : ----- -20°C
- Résidus : non.



Produit en conformité avec l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1^{er} août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

En cas de neige ou de verglas, dégager les accès des maisons et immeubles d'habitation est indispensable, par commodité et pour éviter les risques d'accidents. En outre, sur le plan réglementaire, les riverains des voies publiques sont tenus de dégager leur trottoir dans les plus brefs délais, après le début de la chute de neige ou après formation de verglas *Arrêté Inter-Préfectoral du 27 octobre 1937*. Produit d'une très grande efficacité *jusqu'à -20°C*.

Maintien de l'activité : Très grande rémanence, car il forme une saumure qui colle à la surface traitée et *reste efficace de 1 à 4 jours* selon la rigueur des intempéries.

Terre battue, allées de parcs et de jardins, cours, terrains de campings, terrains de sport, courts de tennis.
- Sans agressivité sur pierre naturelle, grès des Vosges, granite, bitume, sorties et cours d'école.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

. Epandre sur la surface à traiter à l'aide d'une pelle ou d'un récipient lorsque la couche de neige est épaisse (en balayer le plus possible avant d'effectuer le traitement pour éviter le gaspillage). Répartir le plus uniformément possible. Laisser agir **SNOWMAG** s'enfoncent dans la couche de neige et de verglas et la décolle du sol.

Dose pour 10 m² de surface :

Verglas : 200g, Glace : 800g, Neige : 400g, Neige tassée : 800g

Un essai préalable avant utilisation est nécessaire.



Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.